

A. J. M.
MAIRIE
1, RUE DU COLOMBIER
54385 MANONVILLE

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
LE 19 DECEMBRE 2020**

- * VERIFICATION DU QUORUM : 4 présents sur 4 membres adhérents, le quorum est atteint,
- * DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION: cette dissolution est votée à l'unanimité des membres présents, à compter du 19 décembre 2020,

- * REPARTITION DE L'ACTIF :
 - le matériel est cédé à l'association "LA MANONVILLOISE"
 - l'actif financier d'un montant de 1543.33 € est réparti comme suit :
 - "LA MANONVILLOISE" : 700,00 €
 - "LE SOURIRE DE MANON" : 400,00 €
 - "LE RIRE MEDECIN" : 443,33 €

Lucas SIPP
Trésorier



Odile LEMOY
Membre fondateur

